

## QUALITÉS GÉNÉRALES

### Définition

Les paysages bâtis regroupent les paysages urbains et périurbains, les paysages de villages et hameaux et les stations alpines.

### Cadre cantonal

Le paysage naturel et les terres agricoles subissent une forte pression due à des besoins en espace accrus tant pour l'habitat, le travail, les loisirs et les déplacements que pour le développement du tourisme, besoins liés à la croissance économique et démographique. Ainsi, le développement des zones urbanisées et l'étalement urbain sont inhérents aux paysages bâtis.

Le taux de croissance cantonal cache de grandes disparités régionales (MS2 de l'OCSP). De manière générale, on peut mentionner les deux tendances suivantes :

- Les pôles économiques, les villages de la plaine du Rhône et du coteau ensoleillé connaissent un fort développement.
- Les villages les moins bien desservis ou à distance des pôles connaissent un exode de leur population vers la plaine

Face à ce constat, le Canton a défini une stratégie visant, d'une part, à agir contre l'étalement urbain et à développer l'urbanisation vers l'intérieur et, d'autre part, à promouvoir la qualité des zones à bâtir. Les principes de cette stratégie sont formulés dans les fiches C.1 « Dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat » et C.2 « Qualité des zones à bâtir » du PDC.

### Éclairage sur l'évolution du paysage bâti valaisan

Le paysage bâti se développe dans la vallée du Rhône, sur l'adret et dans les vallées latérales. Il se compose pour l'essentiel de villages. Des centralités ont émergé en plaine et en montagne. En plaine, ces pôles regroupent les petites villes historiques, les villes bourgeoises et industrielles, les zones d'activités d'intérêt cantonal ainsi que les principales interfaces de transport. En montagne, ces centralités résultent du développement touristique lié aux domaines skiables.

**Le paysage urbain et périurbain** est regroupé principalement dans la plaine du Rhône. Il est formé d'entités bâties jouant le rôle de pôles cantonaux.

Au Moyen Âge, les bourgs se forment dans les sites stratégiques (Saillon, Bourg-St-Pierre, Rarogne, Niedergesteln,...).

Avec l'assèchement de la plaine du Rhône et sa transformation en plaine agricole, la population de la plaine s'accroît. Les villages ou les bourgs évoluent différemment en fonction de leur localisation et des opportunités politiques, religieuses ou industrielles. Certains sont restés en l'état de village ou de bourg, d'autres ont évolué sous la forme de petite ou grande ville, voire d'agglomération.

Aujourd'hui, le caractère de ces centralités résulte de leur histoire spécifique : St-Maurice au défilé de la vallée du Rhône, Monthey et son site industriel, Martigny au coude du Rhône et à l'embouchure du Col du Grand-St-Bernard, Sion avec ses pitons rocheux de Valère et Tourbillon, Loëche à l'inflexion de la Vallée du Rhône, Viège et son site industriel, et Brig au carrefour des cols du Simplon, du

Nufenen, de la Furka et du Grimsel. Elles se composent de coeurs historiques, de quartiers d'habitations collectives, de quartiers d'habitations individuelles ainsi que de pôles d'activités et d'interfaces de transport.

**Le paysage des villages et hameaux** s'implante autant dans la plaine que sur le coteau et dans les vallées latérales. Dans la plaine marécageuse, les villages s'égrènent le long des deux chemins à pied au sec au bas des versants. Sur le coteau et dans les vallées latérales, les villages s'implantent à proximité des terrains cultivables. Dans la majorité des cas, leur fonctionnement est lié aux établissements temporaires agricoles (guérite des vignes, mayens, chottes,...) de la transhumance. Leur développement varie en fonction de la morphologie du sol, de la pression foncière et de la vitalité locale de l'agriculture. La dynamique des villages varie fortement en fonction de leur localisation et de leur accessibilité. Certains se sont développés autour des coeurs historiques par l'implantation de nouveaux quartiers d'habitations collectives et individuelles, avec parfois des pôles régionaux d'activités. D'autres se maintiennent dans leur substance historique et sont parfois délaissés par leurs populations.

**Le paysage des stations alpines** est lié au tourisme et à l'engouement pour la montagne : les débuts de l'alpinisme, l'attrait du paysage lié notamment au courant romantique (le sublime et le pittoresque de la montagne), les bienfaits pour la santé (le thermalisme et les sanatoriums), puis le développement des loisirs, et aujourd'hui un retour en force du paysage avec les bienfaits de la montagne pour le ressourcement et la qualité de vie. Ce développement est fortement lié à celui des infrastructures de transport (accessibilité, acheminement des matériaux de construction,...).

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle se développent les premières infrastructures touristiques (hôtels et pensions) dans les villages de montagne. Le développement des sports d'hiver à l'entre-deux guerres et le fort développement des projets touristiques (stations intégrées, domaine skiable) dans les années 60 font émerger de nouvelles entités bâties : les stations alpines. Le paysage de station alpine résulte de deux processus différents.

Le village se développe avec l'essor des sports d'hiver (Champéry, Verbier, Montana, Zermatt ...) pour devenir un centre touristique. La pression sur le foncier est importante, les infrastructures commerciales, résidentielles et de transport se développent.

La station peut aussi être créée ex nihilo, au milieu des alpages, pour répondre aux besoins de logements collectifs liés à l'implantation de nouvelles infrastructures du domaine skiable (Anzère, Thyon 2000, Aminona,...). Dans les années 80, cette première urbanisation est parfois complétée par un développement d'habitats individuels (chalets) en tâches d'huile.

En 2012, la loi Weber en fixant un quota maximal de résidences secondaires a marqué un frein dans le développement des stations touristiques. En 2020, la situation sanitaire a redistribué les cartes en valorisant les logements à proximité de la nature et du grand paysage.

Par ailleurs, l'évolution technologique permet des changements sociétaux majeurs, notamment en lien avec le télétravail, rendant possible une reconversion partielle de résidences secondaires en résidences principales.



Brigue - Paysage urbain

### Qualités

Le paysage bâti est associé à un fort sentiment d'appartenance. Il résulte de l'association d'un paysage à une partie de son identité. Il participe au sentiment d'être chez-soi. Le cadre physique est associé par exemple à une tranche de vie : l'enfance, un événement particulier,...

Le paysage bâti contribue de manière significative au repérage dans le territoire. Les repères dans le territoire peuvent se formaliser de la manière suivante :

- les constructions emblématiques telles que les institutions de la ville ou du village comme le Château de Stockalper, l'église de Varen, la tour de la Bâtiaz, la chapelle de Ritzingen,...
- les espaces publics comme cadre de la vie collective institutionnalisée (fête religieuse,...) ou domestique (jardin public,...)
- les morphologies remarquables en interaction avec le paysage bâti comme la colline de Raron ou le défilé de St-Maurice
- les échappées et les points de vue sur le grand paysage vers les Dents du Midi, le Grand-Chavalard, la Dent Blanche ou le Cervin, vers le vignoble en terrasses,...
- Les infrastructures offrent aux entités bâties une bonne connectivité et les apports énergétiques nécessaires à leur bon fonctionnement. Les nuisances sonores, visuelles ou olfactives péjorent la qualité de vie. Il s'agit de trouver un équilibre (avec par exemple une implantation adéquate des constructions pour réduire les nuisances sonores) et saisir les opportunités de planification ou de mise en œuvre pour muter les

closures en coutures ou en centralités (interface de transport, tronçon autoroutier enterré, requalification des traversées de localités, requalification des friches ferroviaires,...)

- La qualité des cheminements parcourus quotidiennement (avec notamment la proximité entre l'habitat et le travail), ou occasionnellement lors des loisirs, contribue aussi au bien-être de la population
- Les espaces ouverts forment des respirations dans le tissu urbain. Ils répondent au besoin d'interaction sociale ou de ressourcement de la population. La diversité de leur caractère témoigne de l'évolution historique et de la variété de leur usage : la minéralité de la rue ou de la place d'un ancien bourg, l'arborisation d'un parc, les plates-bandes d'un jardin alternatif mais aussi les espaces privés extérieurs ... La préservation de ces caractères assure leur diversité et leur spécificité.

Dans le [paysage urbain](#), la végétalisation des espaces ouverts publics (parc, place, rue,...) ou privatifs (espace extérieur des zones d'activités, quartier d'habitation, façades ou toitures des constructions,...) est une opportunité pour intégrer la nature en ville. Pour garantir la viabilité de ces espaces, une attention particulière doit être portée à la viabilité de ces végétalisations, notamment en veillant à préserver des surfaces perméables et non compartimentées pour assurer une irrigation naturelle.

Implanter les espaces ouverts publics (ou privés ?) le long des réseaux écologiques permet de donner du caractère à l'espace public et de l'ampleur à la charpente territoriale verte-bleue. Le réseau d'espaces publics le long du Rhône est géré par le plan guide R3. Il améliore la qualité de vie des habitants et habitantes, notamment en terme de mobilité (perméabilité du tissu bâti) et de lutte contre le réchauffement climatique, tout en favorisant la biodiversité.

Au gré des opportunités foncières, les friches (urbaine, agricole, d'infrastructures,...) restituent des morceaux de nature en ville.

Dans le [paysage des villages](#), le maillage de ruelles, de chemins, de jardins, d'arbres isolés, de pelouses fleuries est très spécifique, notamment des vieux villages. La limite entre le privé et le public est floue. Cet écosystème permet la cohabitation traditionnelle entre l'habitat et la biodiversité. Le maintien de ce caractère est important, autant pour des aspects naturels que patrimoniaux. L'étanchéification du sol représente un risque pour la biodiversité.

La qualité des espaces extérieurs, la végétation des dessertes et du stationnement, la perméabilité du tissu bâti, l'implantation des espaces ouverts publics et privés le long des cours d'eau ou à proximité de la forêt contribuent à la biodiversité.

Le développement des entités urbaines du [paysage de station alpine](#) des années 60 se caractérise par une forte imperméabilisation du sol, notamment par les infrastructures routières et de stationnement (souvent en sous-sol de la place centrale nouvellement créée). Plus la station est dense, plus la biodiversité est réduite.

Outre les interactions sociales et le ressourcement, les espaces extérieurs contribuent aussi à la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le contexte économique, l'évolution de la société et des savoir-faire constructifs, la spécificité de la morphologie du sol ont généré différentes typologies du bâti. De manière simplifiée, les centres historiques se démarquent par leur compacité, l'habitat collectif par sa verticalité, l'habitat individuel par son étalement,... La densité et l'échelle de la trame bâtie varient fortement d'une typologie à l'autre. Leur caractère est à préserver afin d'éviter une uniformisation du bâti et une perte de la lecture historique. Le tissu bâti est également ponctué par des bâtiments remarquables (le château et son piton rocheux, le clocher de l'église,...) qui permettent un repérage dans le territoire et renseignent sur l'échelle du paysage.

Depuis les années 70, la progression du bâti est impressionnante. Les entités bâties compactes ou alignées le long des infrastructures routières se développent en tâches d'huile, intégrant certains villages historiques dans un continuum bâti, notamment dans la plaine du Rhône. Contenir l'urbanisation, gérer le développement par une densification vers l'intérieur, maintenir les césures vertes afin de préserver la lecture des entités historiques est un enjeu majeur. Le paysage bâti est par nature une atteinte de l'homme au paysage naturel résultant du croisement de la géologie et de l'hydrographie, sur lequel se sont développées les forêts et les terres nourricières. Assurer un développement qualitatif des paysages bâties, c'est construire dans le respect du paysage naturel.

La culture du bâti « apparaît partout où les êtres humains façonnent leur cadre de vie dans l'ensemble de sa diversité. Elle comprend aussi bien le paysage ouvert que l'espace bâti, mais aussi l'espace non bâti. Elle lie le passé à l'avenir et le détail artisanal à la planification à grande échelle. Une culture du bâti de qualité crée des villes et villages vivants, aménagés avec soin et susceptibles de répondre à l'évolution des exigences de la société tout en préservant leurs particularités historiques » (OFEV, 2020 : CPS).

## Références

- SDT et SFNP, 2022 : Guide Nature et ville et village
- Office fédéral de la culture (OFC), 2020 : Stratégie, Culture du bâti
- Office fédéral de la culture (OFC), 2018 : Déclaration de Davos

## Bases légales

- Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)
- Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LoCAT)
- Loi sur les constructions (LC)



Chablais - Paysage urbain



Val d'Hérens - Paysage de village



Mattertal - Paysage de station alpine

## CHAMPS DE TENSION

### Entre prestations foncière et habitat

Dans le tissu bâti, les réseaux écologiques principaux se matérialisent essentiellement par le réseau hydrologique et par les cordons boisés. Le fort développement du bâti et des infrastructures ainsi que l'étanchéification du sol tendent à mettre sous pression ces réseaux. Les distances minimales légales (ERE, distance à la forêt) permettent de contenir en partie cette pression.

Les quartiers d'habitation et d'artisanat se caractérisent souvent par la primauté donnée aux accès et au stationnement. L'impact sur la topographie et sur l'imperméabilisation du sol est important. L'espace pour la végétation et la biodiversité s'en trouve fortement réduit.

Les friches (urbaine, agricole, d'infrastructures,...) sont riches en biodiversité. Les organismes déjà présents sur le site ne sont souvent pas pris en compte dans la planification des requalifications.

Le développement d'infrastructures et de projets liés aux activités des domaines skiables permettent, d'une part, d'accueillir une plus grande clientèle et d'améliorer l'offre touristique et, d'autre part, fragmentent les espaces de vie de la faune et de la flore alpine.



Martigny - Paysage urbain



Sion - Paysage urbain



Monthei - Paysage urbain

Infrastructure de transport (route de contournement, rail, autoroute)

Habitat individuel

Vignoble

Ville du 20<sup>e</sup> siècle

Artisanat

Rhône

Patrimoine bâti + nature et vieille ville

Bâti en reconversion

Avancée du bâti dans le vignoble

Les infrastructures de transport forment des coupure au sein du paysage bâti et génèrent des nuisances sonores

Le Rhône, à la fois danger et espace public majeur en milieu urbain

Plaine du Rhône - Paysage urbain

Plaine du Rhône - Paysage urbain

Patrimoine bâti et naturel

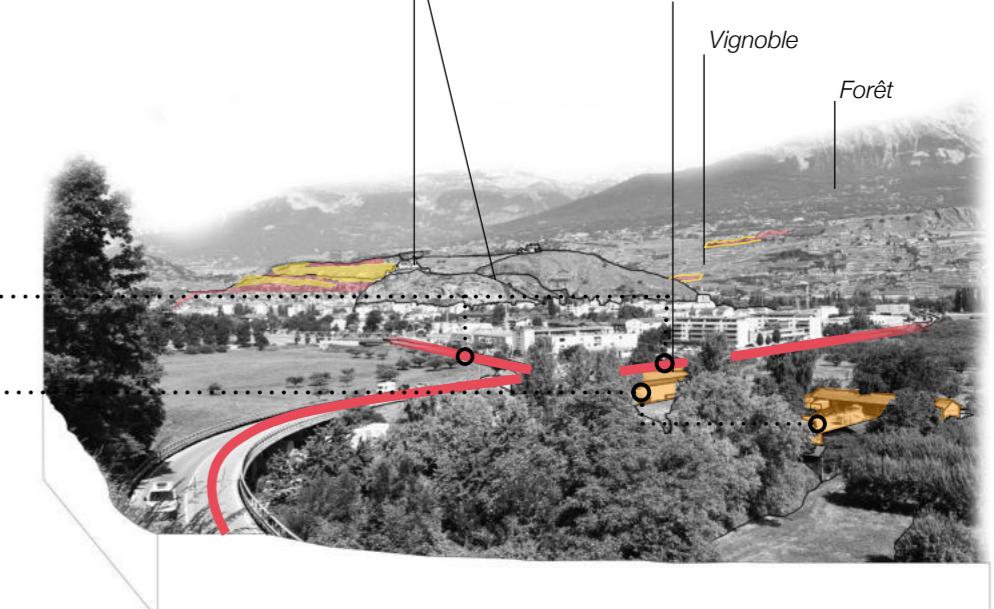
Infrastructure de transport

Vignoble

Forêt

Infrastructures de transport qui amènent une extension de l'urbanisation dans la césure verte

Mitige de la césure verte



Plaine du Rhône - Paysage urbain

## CHAMPS DE TENSION

### Entre prestations foncière et culturelle (cadre de vie)

La qualité de vie ou d'usage d'un site induit une valorisation économique. Cette qualité se base notamment sur la diversité du bâti, la qualité des lieux de ressourcement et d'interaction sociale, la protection contre les nuisances (sonores, rayonnements non ionisants ...) et la qualité et continuité des cheminements.

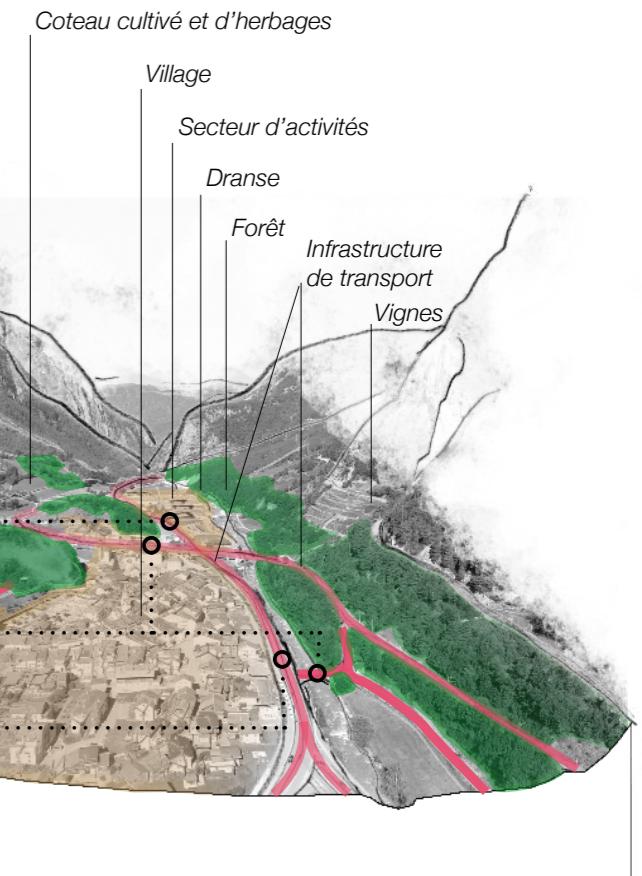
La qualité de vie résulte d'un équilibre entre la bonne desserte et la protection contre les nuisances. L'enjeu est de saisir les opportunités de planification ou de mise en œuvre pour muter les césures en coutures ou en centralités (interface de transport, tronçon autoroutier enterré, requalification des traversées de localités, requalification des friches ferroviaires ...)



Les infrastructures de transport coupent le village de ses extensions

Les infrastructures de transport de haute qualité (pont ferroviaire) complètent le patrimoine bâti

Les infrastructures de transport coupent le village de la rivière



## CHAMPS DE TENSION

### Entre prestations foncière et culturelle (sentiment d'appartenance)

Le sentiment d'appartenance résulte dans l'association d'un paysage à une partie de son identité. Le cadre physique est associé par exemple à une tranche de vie : l'enfance, un évènement particulier ...

L'enjeu est d'accompagner le développement du paysage bâti afin de préserver ses caractéristiques et ses spécificités en vue de pérenniser le repérage dans le territoire et le sentiment d'appartenance.

### Entre prestations foncière et production

À l'échelle cantonale, la délimitation des surfaces destinées à la construction a été généralement planifiée assez largement dans sa frange avec le paysage agricole. Les infrastructures et les constructions ont ainsi grignoté peu à peu les surfaces cultivées au gré des opportunités foncières. Il en résulte une limite peu définie entre l'urbanisation et les surfaces agricoles. La gestion des franges est sensible entre les paysages construits et agricoles. La pression sur le sol est plus importante à proximité des pôles économiques.



Mattertal - Paysage de station alpine



Vallée de Conches - Paysage de station alpine



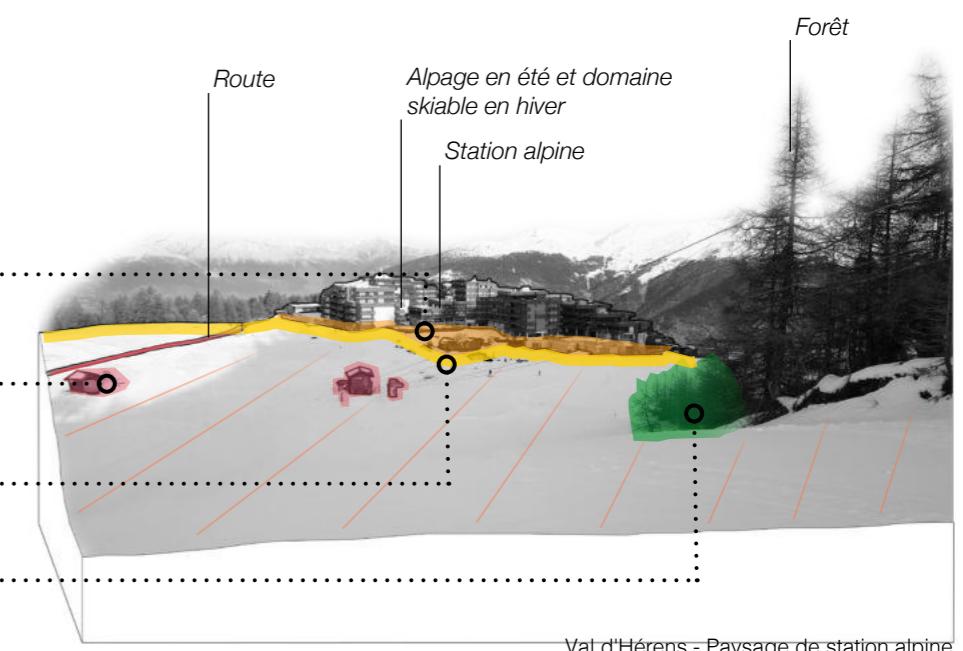
Adret du Rhône - Paysage de station alpine

Extension des aménagements extérieurs « urbains » sur les surfaces de l'alpage (été) et sur le domaine skiable (hiver)

Constructions éparses des remontées mécaniques sur les surfaces alpées

Développement des infrastructures de transport sur les surfaces alpées induisant un morcellement des surfaces agricoles

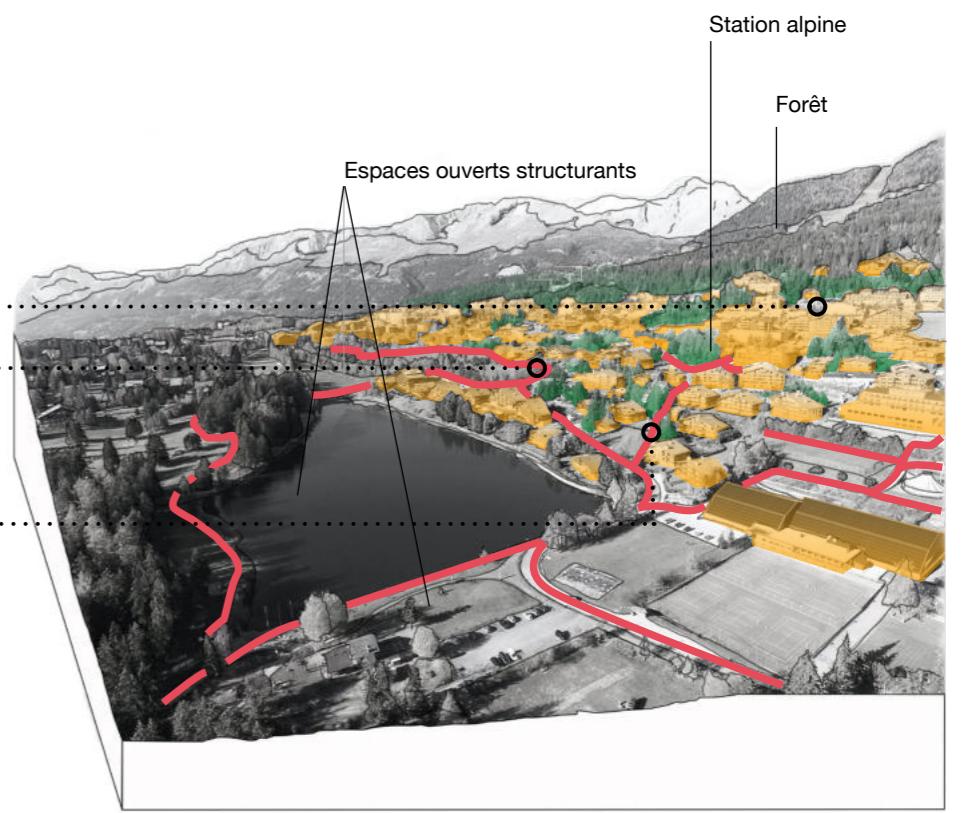
Avancée de la forêt sur les surfaces alpées



Étalement urbain sur le coteau forestier

Espaces ouverts structurants (golf, infrastructures sportives, lac Moubra) aux coudes à coudes avec l'urbanisation

Urbanisation spontanée (route, imperméabilisation de bâti ...)



Adret du Rhône - Paysage de station alpine